court, le plus sûr et le plus avantageux pour le transport jusqu'à l'océan des produits agricoles de l'immense et fertile région de l'ouest. Les dépenses qu'il faudrait faire. M. l'ORATEUR, pour rendre l'Outaouais navigable pour les navires de mer, quelque grandes qu'elles seront nécessairement, seront insignifiantes comparées aux avantages inouïs que le pays en retirerait d'abord par les milliers de bras attirés dans cette direction pendant l'exécution des travaux, et ensuite par l'immense exploitation manufacture qui donnera de l'emploi à une nombreuse population disséminée sur une ligne de trois cents milles de pays, et qui, à l'heure qu'il est, est en partie déserte ; car, si l'on considère l'immensité du pouvoir d'eau que l'on obtiendrait ainsi le long de cette voie de communication du commerce entre l'Ouest et l'Europe, on n'affirmera rien de trop en disant que cette perspective attirera l'attention des capitalistes et des hommes entreprenants, et qu'une succession de moulins et de fabriques de tout genre ne tarderont pas à se voir d'un bout à l'autre de cette voie, et où une population nombreuse, saine et industrieuse, trouvera un emploi constant. Et puis, M. l'ORATEUR, il y a encore cet autre et plus grandiose projet ; le chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique. Les meilleures autorités s'accordent à dire que sur notre territoire on pourrait construire une ligne plus courte et par conséquent moins coûteuse que sur le territoire des Etats-Unis. On ne saurait, M. l'ORATEUR, exagérer les avantages qu'un pays retirerait de la possession d'une voie de communication destinée à devenir la route de l'Europe à l'Asie. L'acquisition de cet avantage devrait suffire pour nous porter à préconiser cette mesure ; mais quand nous réfléchissons à l'étendue presque sans limites du territoire fertile par lequel cette ligne devra passer, aux millions sur millions d'Ames que ce territoire est capable de sustenter; quand nous réfléchissons que par cette union nous allons nous assurer non seulement le contrôle d'un territoire plus grand que celui d'aucune autre puissance du monde, mais que, par l'adoption d'une politique comme celle que j'ai indiquée, notre population pourra plus que doubler dans le cours de dix ans ; et que si nos obligations devienment plus grandes, elles seront supportées par une si grande augmentation de population que le fardeau n'en sera que moindre au lieu d'avoir augmenté; quand nous savons, M. l'ORATEUR, qu'il est en notre

pouvoir de préparer cette destinée à l'amérique anglaise et de faire que, par le recensement même de 1871, il soit constaté que notre population aura angmenté de huit à dix millions, je dois avouer, M. l'ORATEUR, qu'il m'est difficile de comprendre comment il se peut qu'un seul hon, membre cherche à perpétuer notre insignifiance actuelle en apportant des obstacles à l'adoption de la seule ct réellement grande mesure qui ait jamais été soumise au parlement canadien. Bien que j'aic déjà abusé peut-être de la patience des hon, membres, force m'est encore de solliciter leur indulgence pour un moment, car je veux dire un mot sur la question des défenses. Sans vouloir discuter la question de savoir combien nous devrious contribuer à la défense de l'empire dans une guerre avec une autre nation que les Etats-Unis, je suis persuadé, M. l'ORATEUR, que tout vrai Canadien, qu'il soit d'origine française ou anglaise, s'empressera de repousser l'invation de son sol natal : et si en cela je ne fais pas erreur, je pense que tout ce que nous avons à faire est d'informer le gouvernement britannique que nous sommes déterminés, non de fournir tant d'hommes et tant d'argent pour la défense du Canada, mais que tout homme et tous les fonds dont nous pourrons disposer seront sacrifiés avant de se soumettre à la puissance de la république voisine, et que tout ce que nous demandons à l'Angleterre ce sera de rester fidèle à son ancieune renommée de gloire. Cela. M. l'ORATEUR, elle fera, nous n'avons aucune raison d'en douter; mais il me fait peine d'avoir à remarquer que le colonel JERVOIS, dans son rapport sur le sujet des fortifications, semble ignorer entièrement l'existence de la péninsule de l'ouest, car il ne mentionne aucun point à l'ouest d'Hamilton comme étant susceptible d'être fortifié, et j'infère de là qu'il doit avoir conclu que dans le cas d'une guerre avec les Etat-Unis, il nous serait impossible de conserver la possession du pays en haut de la tête du lac Ontario. Čela, M. l'ORATEUR, peut-être l'opinion de ce brave officier ; elle peut aussi être correcte; mais comme représentant de la partie la plus exposée sur la frontière cuest, je dois au moins dire que les habitants de cette partie du pays sont moins capables que l'étaient leurs pères en 1812 de se défendre. Le danger qui nous menace, M. l'ORATEUR, se trouve dans la possibilité d'une réunion du nord et du sud, ayant pour base la doctrine Monroe, et le malheur veut